Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 13/07/2023

COOPERATIVE U ENSEIGNE U ENSEIGNE rappelle AIGUILLETTE DE CANARD U 230G ENVIRON SOUS SKIN



- Noms des modèles ou références concernés : **AIGUILLETTE DE CANARD U 230G ENVIRON SOUS SKIN**
- Marque : **U**
- **GTIN 2865507000001 Lot 00135778 Date limite de consommation 13/07/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **Estampille sanitaire**
- Zone géographique de vente : **Régions : Grand-Est**
- Distributeurs : **SUPER U St Germain Route de Troyes SUPER U Munster ZI**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de non conformité microbiologique**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 28 juillet 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969366936**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre